



COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR 6 décembre 2017

Présents : Gérard Aubry, François Banton, Denis Barthélémy, Jean-Pierre Bremer, Marie-Laurence Copie, Laure Farelle, Pedro Ferreira, Ivan Gaudefroy, Didier Herbé, Delphine Lamadon, Jacques Lesage, Etienne Mercier, Pascal Péron, Alain Tassy, Jean-Pierre Van Londersele, Christian Vandenberghe

CDA : Ivan Gaudefroy 77, Daniel Devez 78, Alain Tassy 92

Absents : Virginie Picard

CDA : 91 Pascal Beussart, 93 Maroussia Lefevre, 94 Denis Buisson, 95 Christian Beignon

Excusés : Jean Belleval, Pascal Bourgain, Odile Panet

Approbation du dernier PV du CR du 20 septembre 2017

Le PV est adopté à l'unanimité.

Information sur le programme de défense des valeurs de la République et de la laïcité et de la lutte contre la radicalisation dans les associations sportives

M.Patrick Karam vice-président de la région chargé des sports des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative a souhaité organiser un colloque destiné à sensibiliser les représentants des associations sportives face aux menaces de la radicalisation.

Dès à présent, des ligues sportives ont vu la mise en cause de certains de leurs coachs sportifs. Les pouvoirs publics souhaitent donc alerter et informer des dangers potentiels internes ainsi que sur des facteurs extérieurs pouvant amener à suspecter une radicalisation.

Face à cette menace, la région souhaite que les ligues désignent des référents ayant pour mission la formation aux risques de radicalisation. Concrètement la LIFA devrait assurer une formation auprès des référents désigné par chacun des 43 clubs de la ligue. Sans ce travail la région envisagerait de ne pas verser de subvention.

Il est envisagé de rédiger avec l'aide du CROSIF un document support que la LIFA présenterait dans des réunions Est/Ouest. Les pouvoirs publics ont créé un numéro vert afin de mettre en relation des spécialistes des renseignements généraux et du terrorisme et les représentants sportifs. Le président Christian Vandenberghe précise que des hauts fonctionnaires spécialisés dans ces problèmes participaient à ce colloque. Il pointe une dérive vis-à-vis de ce numéro puisque certains représentants sportifs de même obédience que les personnes suspectées hésiteraient à l'utiliser par peur de représailles.

Point sur le déménagement à Vaires sur Marne suite à la réunion entre M. Vandenberghe et M.Karam

Il va falloir se faire une raison et oublier la perspective d'un déménagement à Vaires sur Marne. Les appels de Sébastien Vieilledent n'y changeront rien. En effet les dernières estimations de frais de budget dépassent largement nos moyens et sont en complet décalage par rapport à ce qui nous avait été communiqué. Ce point de vue est également partagé par la ligue de Canoë Kayak et la fédération d'aviron, seule la fédération de Canoë Kayak semble répondre favorablement car le regroupement de ses activités lui permet une économie.

L'UCPA est maintenant dans une impasse puisqu'elle ne peut boucler son budget. Aujourd'hui l'Etat s'est désengagé totalement et de ce fait c'est la Région qui porte le projet.

En conséquence nous devons prolonger notre hébergement à Nogent sur Marne et poursuivre le pôle à Fontainebleau.

Quid du match France/Angleterre prévu à Vaires sur Marne en 2018 et du déroulement des Gay Games (178 inscriptions déjà rassemblées). La possibilité d'un déroulement à Mantes ne satisfait pas les organisateurs.

Réorganisation de la comptabilité suite au départ de Loïc Le Baccon / point financier

Le président Christian Vandenberghe et le bureau directeur propose que Tifenn et Mathieu reprennent les activités de comptabilité moyennant une hausse de salaire.

Disposition adoptée.

Club d'accueil pour la prochaine AG de la LIFA

Après confirmation l'AG se déroulera au CN Melun avec inauguration de leur nouvelle salle d'accueil. Date fixée au samedi 17 février 2018.

(au jour de la rédaction de ce CR, Didier Herbé a confirmé l'accueil du CN Melun pour l'AG)

Point Pôle Espoirs

Didier Herbé : Amélioration du mode de fonctionnement : prise en compte des recommandations du bureau LIFA, échanges avec les entraîneurs de clubs, déplacement de Stéphane Paillard dans les clubs afin d'harmoniser le travail. Premiers résultats positifs lors de la Tête de Rivière de Caen. Seul bémol avec une jeune rameuse du Val d'Oise qui pour des raisons extra-sportives souffrant d'un mal être, a quitté le pôle. Dommage que les autres pensionnaires n'aient pas fait mention de cet état de fait.

Rappel des objectifs du pôle Espoir fixés par la ligue et qui n'est pas totalement en phase avec la fédération, mais ouverts aux athlètes qui veulent se surpasser et nettement progresser. Malgré tout attention à conserver le label sous peine de perdre les subventions. Paradoxe sur le fait que certains rameurs estiment avoir plus de disponibilités d'entraînement dans leur club qu'au pôle ! en cause les aménagements des emplois du temps du lycée qui semblent insuffisants. Pour y palier il serait

nécessaire que Stéphane Paillard organise des séances avant les cours vers 7h00 mais cela contraint à une organisation au cordeau.

Point sportif

Yvan Deslavières : premiers résultats lors du 11 novembre. Grande concentration de skiffs à Meulan (83 skiffs J16). Des problèmes de pontons ont été remontés au niveau du débarquement. En cause pour partie les jeunes rameurs de yolettes qui avaient des difficultés pour sortir les bateaux et mettaient donc plus de temps. A l'avenir pour atténuer les problèmes de rotation il serait souhaitable de limiter le nombre d'engagés par club mais cela risque de pénaliser les clubs dans la course aux points.

Cible 2 dimanches 21 ou 28 janvier

2 dates sont retenues suite à la réunion de la commission sportive : le dimanche 21 Janvier et le dimanche 28 Janvier suivant la disponibilité des coachs de l'ETR. Les stages se feront dans les structures des coachs : J16F à la SNHS (W. Laine) J16H au club de Melun (F. Penelon), J18F à Mantes (S. Paillard), J18H à l'ACBB (C. Toublan)

Calendrier pour 8 pointe et coupleux : Coupe de France. Coupe de France à Mantes et peut-être la dernière. La fédération n'étant plus subventionnée par la MAIF, c'est donc aux régions de trouver des sponsors.

Information sur la prochaine finale de « Rame en 5^{ème} »

Opération non reconduite par la fédération pour cause budgétaire. En conséquence nous devons nous arranger avec la Région. A noter que le RCPM s'est proposé pour l'organisation de la finale (19 ou 21 juin) mais que cela engendre des problèmes de transport selon les sœurs Tollard car beaucoup de collègues participants viennent du 94 mais du coup un appel sera fait aux clubs du 94 d'organiser la journée mais il faudra que le club support dispose d'un gymnase proche du club et d'une équipe de bénévoles.

Compte rendu Commission Loisirs

La commission fonctionne plutôt bien. Pedro Ferreira nous communique le dernier compte rendu. Une réflexion est entamée sur le rôle de cette population et le manque d'intérêt en général des clubs vis-à-vis d'elle. Pourtant les clubs auraient tout intérêt d'un point de vue économique à miser sur son développement. Nous devons veiller à leur offrir des régates et à miser sur leur fidélisation (cadre responsable de la catégorie, bateaux de qualité). Le vieillissement cette population peut favoriser l'émergence de futurs dirigeants. A ne pas négliger

Association l'école à l'hôpital pour la Traversée de Paris

Le principe est validé sous condition de se licencier avant toute participation.

Retour Colloque des cadres Techniques FFA

Réunion à Marseille des cadres techniques sans grand intérêt.

Questions diverses :

Réunion de zone avec les présidents ligues pour constitution d'une zone Nord-Ouest Aviron sur le modèle de celle du Sud-Est. Les échanges ont essentiellement eu lieu entre la LIFA et les Pays de Loire. Rédaction des statuts de la zone, puis soumis à la relecture de Delphine Lamadon, ce qui a permis de corriger certains aspects. Le principe 1 licence 1 voix est adopté. Le président de la République M. Macron travaille sur la refonte du mouvement associatif avec comme principe cette règle.

Les statuts sont soumis au vote et adoptés.

Point de trésorerie : 142 161€ à comparer à 122 520€ l'an dernier. Par ailleurs François Banton met en garde les clubs sur la baisse de 50% du CNDS, ce qui ne laisse rien augurer de bon pour les futures subventions.

Marie-Laurence Copie en charge à la fédération du sport universitaire souhaite initier un mouvement au sein de la LIFA. Réflexion sur un rôle éventuel des comités départementaux dans cette initiative, pour faciliter le regroupement des universitaires pour des échéances comme les championnats de France : 4 rameurs universitaires LIFA viennent d'être médaillés aux derniers championnats universitaires.

Daniel Devez : s'il n'obtient pas de manifestation, risque de ne pas obtenir sa subvention départementale.

Prochain comité directeur le 5 février à l'ACBB 19h00.